

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 19 septembre 2023.

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT Davis, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GOUEZIN Alain, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien.

ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à PECHA Virginie,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- GRIMAUULT David donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- FORTIN Céline, LAVENU DE NAVERAN Hélène, MAIGNAN Brigitte.

SECRETAIRE DE SEANCE : BERNU Sylvain

Délibération n°2023-093

Membres en exercice : 35 – Présents : 28 - Absents : 7 – Pouvoirs : 4

SOLIDARITES MOTION DE SOUTIEN AUX EHPAD

Face aux difficultés financières grandissantes des EHPAD publics, des élus municipaux des Côtes d'Armor responsables d'EHPAD sur leur territoire se sont mobilisés en mai et juin dernier.

Ils rappellent le rôle de « 1^{ère} ligne » des maires et des conseillers municipaux, pour l'accueil de tous nos anciens. Au-delà du contexte financier, ils expriment la problématique croissante de recrutement et l'épuisement des personnels et leurs difficultés.

Dans un objectif de défense du bien commun et pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général, Ils appellent l'ensemble des élus, conseillers municipaux et conseillers communautaires des Côtes d'Armor, à les soutenir pour la prise en charge de la dépendance, le soin et l'accompagnement portés à nos anciens dans notre département.

Le Conseil municipal de Lamballe-Armor apporte son soutien plein et entier à ce Collectif des Maires.

Le Conseil municipal :

- APPORTE son soutien au Collectif des Maires mobilisés face aux difficultés des EHPAD publics, et plus globalement à l'ensemble des EHPAD, quel que soit leur statut (associatif, mutualiste, hospitalier),
- ALERTE sur la situation des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, qui rencontrent les mêmes difficultés,
- DIT que la présente motion sera transmise à la Mairie de la Roche Jaudy, qui centralise les délibérations de soutien.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor

2 OCT. 2023



[Handwritten signature in blue ink]

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

5 OCT. 2023

[Handwritten signature in blue ink]
Pour le Maire
Par délégation
Lydia MICHEL
Directrice
Administration Générale

5 OCT. 2023